



INVITATION GRATUITE – Inscription obligatoire

INSCRIPTION EN LIGNE

Mercredi 11 avril 2018 à Toulouse

Colloque Amiante du SYRTA

Avec l'aimable participation de la DIRECCTE Occitanie et la CARSAT Midi Pyrénées dans le cadre du Plan Régional Santé Travail 3 Occitanie

« Les responsabilités des Maîtres d'Ouvrage en matière de travaux ou interventions sur des matériaux amiantés »

Mercredi 11 avril 2018

De **9h30 à 13h30**

DIAGORA Centre de congrès

150 rue Pierre Gilles de Genes 31670 TOULOUSE – LABEGE

Le SYRTA, SYndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants, vous convie au **Colloque destiné aux Maîtres d'Ouvrage** qui ont à prendre en compte les évolutions de la réglementation en matière de risque amiante, dont voici le programme :

9h00 : Accueil café

9h30: **Mot d'ouverture :** M. Michel BONFILS Président et Mme Isabelle VIO, Directrice des Opérations du SYRTA. Présentation des intervenants de la CARSAT et de la DIRECCTE.

9h40 : **Le risque amiante : nature et chiffres-clés. Focus sur la région Occitanie : état des lieux, actions de prévention,** par la CARSAT Midi Pyrénées et la DIRECCTE Occitanie.

10h00 : **Le Contexte réglementaire,** par la DIRECCTE OCCITANIE.

Les obligations du donneur d'ordre en matière de protection des risques liés à l'Amiante.

- La définition de l'opération. L'organisation de la prévention.
- Les obligations de repérage. Le Repérage Avant-Travaux.
- Le cadre de l'opération : SS3, SS4 – Le choix de l'entreprise.
- La préparation de l'opération.
- Les obligations de l'employeur.

Questions-Réponses sur l'état des lieux et la réglementation.

11h00 : **Impacts opérationnels de la réglementation pour les Maîtres d'Ouvrage, par les administrateurs du SYRTA**

- Ne pas confondre DTA, Repérages listes A et B « Santé Publique » et Repérage avant-Travaux
- La logique réglementaire : analyse des risques, Chantiers-tests, Validations, REX et DUER.
- Comment choisir une entreprise ? Le rôle de la Maîtrise d'œuvre Amiante.
- Protection Collective, Protection Individuelle : exigences et techniques
- Gestion des déchets.

11h30 : **Témoignages : mise en œuvre sur les chantiers**

- Une opération en ventilation assistée : film ; une installation fixe sous adduction d'air : film.
- Opérations réalisées à Toulouse.

12h00 : **Le SYRTA : Rôle institutionnel et appui des membres, R&D, Axes de travail, par Isabelle Vio**

Questions-Réponses sur les impacts opérationnels, les chantiers et les actions du SYRTA

13h00 : **Clôture**

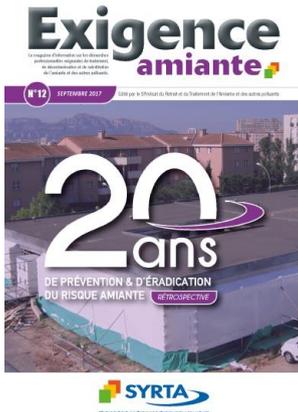
Syndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants - SYRTA

31 rue du Rocher 75008 Paris – Tél : 01 42 93 99 96 – contact@syrta.net - www.syrta.net

Syndicat Professionnel régi par le Livre I^{er} du Code du Travail – Déclaration Mairie de Paris : 20030075 - Préfecture : 19967

SIRET 481 069 631 00028 – Code APE/NAF : 9420Z Activités de Syndicats

Une manifestation organisée sous l'égide du Magazine « **Exigence amiante** » du SYRTA



Exigence amiante a pour objectifs :

- **de faire connaître** les règles et usages visant à éliminer les risques de l'amiante et des autres polluants, les aspects spécifiques de la réglementation, les préconisations de sécurité et d'application des textes,
- **de présenter** les professionnels engagés par la Déontologie du SYRTA et leurs expériences,
- **de permettre le dialogue** entre les différents acteurs du retrait et de l'encapsulage de l'amiante,
- et de fournir un support aux **prises de position** du SYRTA en rapport avec l'actualité de l'amiante et des autres polluants.

Position : Magazine d'information sur les techniques, les méthodologies et les entreprises exigeantes visant à éliminer les risques de l'amiante et des autres polluants de l'air, dans l'optique prioritaire de la santé des personnes.

Diffusion : 10.000 exemplaires.

Lectorat : Entreprises de la filière du retrait/encapsulage de l'amiante et des autres polluants, maîtres d'ouvrage publics, institutionnels et administrations.

SOMMAIRE DES DERNIERS NUMEROS (2013-2018) – Téléchargeables sur www.syрта.net/Publications

Numéro 6

1er trim. 2013

DOSSIER « Colloque 2013 : « Les responsabilités des Maîtres d'Ouvrage en matière de travaux ou d'interventions sur des matériaux amiantés »

- Synopsis du suivi de l'amiante
- Cas de la vente
- Vie du bâtiment
- Evaluation des risques du donneur d'ordre
- Travaux et interventions dans le bien
- Démolition dans les bâtiments
- Gestion des déchets amiantés
- Table ronde

Numéro 7

2è trim. 2014

« Désamiantage : vers un véritable métier d'ingénierie du risque »

EDITO : Réglementation « Amiante » : l'Esprit et la Lettre

LE POINT SUR... Evolution réglementaire et normative 2012/2015

FOCUS : obligations et choix des maîtres d'ouvrage

- Repérages Amiante
- Choix de l'entreprise
- Autres exigences

DOSSIER : « Règles-Bonnes pratiques du désamiantage – Vol.I : Conception/préparation du chantier »

- Conception et préparation du chantier
- Analyse des risques
- Familles et Typologie des Processus
- DUER : l'évaluation des risques Amiante
- Plan de retrait et/ou d'encapsulage (PRE)
- Stratégie Générale de Métrologie

Numéro 8

4è trim. 2014

DOSSIER : « Règles et Bonnes pratiques du désamiantage – Vol.II : Réalisation du chantier »

- Personnels
- Passage du PRE au terrain
- Actions préalables à l'opération
- Prévention et protection : MPC et EPI
- Pour la protection de tous : la Métrologie
- Temps et conditions de travail
- Gestion et élimination des déchets
- La fin de chantier
- Les techniques de dépose : optimiser par la R&D

Numéro 9

2è trim. 2015

« Comment choisir une entreprise de Désamiantage à compter du 1er juillet 2015 ? »

Inclus : le roman-photo d'un VRAI chantier-test

DOSSIER : Guide pour l'établissement des stratégies de métrologie pour les opérations de retrait et d'encapsulage amiante (échantillonnage - prélèvement - analyse)

- Etat initial, libératoire et fin de chantier
- Caractérisation de processus
- Mesures de surveillance de chantier
- Contrôle de l'exposition professionnelle/METOP
- Préconisations d'auto-contrôle du SYRTA

FOCUS : Certification : ce qui dit le certificat/ce qu'il ne dit pas

FOCUS : A comme Amiante, A comme Assurance

Numéro 10

Mai 2016

« Spécial Innovation : Volet 1 Propositions des Membres associés »

DOSSIER : Gestion et élimination des déchets amiantés

Numéro 11

Mai 2017

« Repérage avant Travaux : Les clés de la qualité »

DOSSIER : Le retrait d'amiante sous adduction d'Air

Numéro 12

Sept. 2017

Spécial « 20 ans de prévention et d'éradication du risque amiante »

Numéro 13

Mars 2018

DOSSIER : Analyse de la réglementation encadrant le retrait de matériaux contenant du Plomb et les éléments d'éclairage du Syrta sur ces travaux

Retour sur les Colloques régionaux du SYRTA

Bulletin d'inscription

au Colloque « amiante » du

Mercredi 11 avril 2018 à Toulouse

Si possible, merci de privilégier

INSCRIPTION EN LIGNE

Prénom et Nom _____

Fonction _____

Raison sociale / Entité _____

Courriel _____

Merci de cocher les renseignements suivants : Membre du Syrta (**prenez la suite**)

Si non membre du Syrta : Secteur d'activité : Qualifié retrait/encapsulage amiante

Maître d'Ouvrage/Propriétaire (MOA) Parc Public/Social MOA Parc Privé

Maître d'œuvre, bureau d'Etude (MOE) Conseil-Expertise

Diagnostic/Repérage Laboratoire Formation Maintenance

Immobilier, promotion Aménagement, urbanisme

Conception/construction bâtiment TP, routes Couverture Démolition 2nd œuvre bâtiment

Institutionnel, prévention, organisme public

Autre secteur d'activité – Précision _____

Pour recevoir le magazine exigence Amiante (gratuit), merci de compléter les informations suivantes

Adresse postale _____

Complément Adresse postale _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable _____

Courriel _____

Assistera au colloque "amiante" du mercredi 11 avril 2018 à Toulouse

Reste au cocktail (réservation obligatoire)

Inscription gratuite.

En raison du nombre limité de places, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence au plus vite et au plus tard le mardi 2 avril 2018
Attention inscription nominative obligatoire

sur www.syrta.net/rubrique ACTUALITÉ

INSCRIPTION EN LIGNE

ou en retournant ce coupon-réponse par mail : contact@syrta.net